

HORAIRES D'OUVERTURE :

Journée : De 08h30 à 17h30 (accueil échelonné de 8h30 à 9h00 et départ échelonné de 17h00 à 17h30)

Demi- Journée : de 08h30 à 11h30 et de 13h20 à 17h30

Tarifs : APPORTER LE DOCUMENT CAF ATTESTANT DU QUOTIENT FAMILIAL

Quotient Familial	Journée Repas	Journée sans repas	Demis journée
QF inférieur 450	5 euros	4 euros	3 euros
Entre 451 et 500	6.50 euros	5 euros	3.40 euros
Entre 501 et 600	8.50 euros	6.40 euros	4 euros
Entre 601 et 700	10 euros	7 euros	4.50 euros
Entre 701 et 850	12 euros	8 euros	5 euros
Entre 850 et 1000	13 euros	8.50 euros	5.50 euros
Plus de 1000	14 euros	9.50 euros	6 euros

FORFAIT POUR TOUTES LES VACANCES (journée avec le repas ou sans les repas traiteur)

Quotient Familial	FORFAIT VACANCES AVEC LES REPAS	FORFAIT VACANCES SANS LES REPAS
QF inférieur 450	45€	37.80€
Entre 451 et 500	58.50€	47.70€
Entre 501 et 600	76.50€	61.40€
Entre 601 et 700	90€	68.40€
Entre 701 et 850	108 €	79.20€
Entre 851 et 1000	117€	84.60€
Plus de 1000	126€	93.60€

- Réduction de 10% à partir de 3 enfants.

Sans justificatif du **Quotient Familial d'octobre 2014**, facturation au tarif le plus élevé.

Les repas sont pris au FJEP de la métare. Inscription obligatoire au minimum un jour avant.

- Les inscriptions au centre de loisirs se font sur **réservation** et **règlement à l'avance**, aux dates suivantes :
 - LE MERCREDI 7 OCTOBRE 2015 de 14h00 à 17h30.
 - LE JEUDI 8 OCTOBRE 2015 de 14h00 à 18h00.
 - LE VENDREDI 9 OCTOBRE de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00
 - LE MERCREDI 14 OCTOBRE 2015 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
 - LE JEUDI 15 OCTOBRE 2015 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
 - LE VENDREDI 16 OCTOBRE de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00
- **Merci de prévoir une tenue adaptée pour les activités, et de respecter les horaires d'accueil.**

Pour toutes informations
Veuillez contacter GERALDINE
au 04-77-38-63-16 ou au 04-77-38-00-96

La Direction du Centre de Loisirs se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité initialement prévue, pour des raisons climatiques ou suite à des dispositions des prestataires extérieurs (Patinoires, établissements nautiques, cinémas, etc.)

Toute inscription prise et non annulée au moins 24 h à l'avance sera non remboursée **sauf sur justificatif médical.**

